

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2010 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

- 4 OCT. 2010

N° 5 – 156 / 2010 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT - DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION – ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'An Deux Mille Dix, le 28 Septembre 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 28 Septembre 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Marie-France DE TRUCHIS, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, David KOWALCZYK, Eliane CARLES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry GINESTET, Dominique SANCHEZ, Félix TORRÈS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2010

N° 5 – 156 / 2010 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT - DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION – ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pilote : Direction Générale des Services

Autres services concernés : Affaires Générales et Juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions de l'autorité exécutive font l'objet d'un rapport devant le conseil communautaire.

Décision du Président N° 101/2010 du 29 Juin 2010

Service : Chenil communautaire

Objet : Marché « prestations de services vétérinaires et fournitures »

Prestataire : SCP FERLAT-TEYSSÉDRE

Montant : montant minimum de 25 000 € HT, un montant maximum de 80 000 € HT.

Décision du Président N° 102/2010 du 30 juin 2010

Objet : Marché 10-020 : Travaux de terrassements de construction d'installations de communications électroniques

Prestataire : S.A.S. RIGAL TP

Montant : 49 840,00 € H.T. soit 59 608,64 € TTC

Décision du Président N° 103/2010 du 1^{er} juillet 2010

Service : Médiathèque de Lescure d'Albigeois

Objet : Décision de création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits de la Médiathèque de Lescure d'Albigeois

Décision du Président N° 104/2010 du 1^{er} juillet 2010

Service : Médiathèque Pierre Almaric à Albi

Objet : Décision de création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits de la Médiathèque de Saint-Juéry

Décision du Président N° 105/2010 du 6 juillet 2010

Service : équipements aquatiques

Objet : Marché « Fourniture de petits équipements, de matériels pédagogiques et d'animation pour les équipements aquatiques – Lot n°3 : Serrures et bracelets pour casiers à consigne»

Prestataire : société FUTURA PLAY

Montant : minimum de 2 000€HT et maximum de 6 000€HT par année.

Durée : de 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 106/2010 du 6 juillet 2010

Service : équipements aquatiques

Objet : Marché « Fourniture de petits équipements, de matériels pédagogiques et d'animation pour les équipements aquatiques – Lot n°1 : matériel pédagogique et d'animation»

Prestataire : FUTURA PLAY

Montant : minimum de 2 000 €HT et maxi de 6 000 € HT par année.

Durée : de 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 107/2010 du 6 juillet 2010

Service : équipements aquatiques

Objet : Marché « Fourniture de petits équipements, de matériels pédagogiques et d'animation pour les équipements aquatiques – Lot n°2 : Bracelets à usage unique»

Prestataire : société OSCAR Productions

Montant : minimum de 2 500 €HT et maximum de 7 500€HT par année.

Durée : de 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 108/2010 du 7 juillet 2010

Service : Espace Nautique Atlantis

Objet : travaux de modification accès plongoir 3 mètres - Atlantis

Prestataire : SA ANDRIEU

Montant : 10 792,00 € HT

Décision du Président N° 109/2010 du 9 juillet 2010

Service : Affaires Juridiques et marchés publics

Objet : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concession du parc souterrain de stationnement des Cordeliers

Prestataire : cabinet Jean-Raphaël BERT

Décision du Président N° 110/2010 du 7 juillet 2010

Service : Assainissement

Objet : Marché 10-026 : Vidange et traitement des effluents et des sous produits de la station d'épuration de la Madeleine préalablement à sa destruction

Prestataire : S.A. SRA SAVAC

Montant : - Tranche ferme : 45 694,66 € H.T.
- Tranche conditionnelle : 7 770,50 € H.T.

Décision du Président N° 111/2010 du 12 juillet 2010

Service : Collecte des ordures ménagères

Objet : Marché n° 10 024 « Prestations de services pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective sur la zone C ».

Prestataire : S.A. COVED

Montant : mini de 100 000 € HT et maxi de 350 000 € HT (annuel).

Durée : de 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 112/2010 du 9 juillet 2010

Service : Transports urbains

Objet : Marché « Fourniture et mise en service d'un système de distribution sécurisé de carburant pour le service transports urbains »

Prestataire : société ERLA TECHNOLOGIES

Montant : 10 773 € HT. L'option concernant le contrat de maintenance est retenue pour un montant annuel de 830 € HT.

Décision du Président N° 113/2010 du 13 juillet 2010

Service : Assainissement

Objet : Marché 10-028 : Travaux d'aménagement de la place Augustin Malroux à Arthès (réseaux assainissement réfection de trottoirs et autres espaces)

Prestataire : SNC EIFFAGE

Montant : 342 889,80 € HT

Décision du Président N° 114/2010 du 16 juillet 2010

Service : Voirie

Objet : Marché « Fourniture et transport de sel de déneigement (chlorure de sodium) pour usage routier (milieu urbain et péri-urbain) ».

Prestataire : société QUADRIMEX

Montant : mini 5 000 € HT et maxi de 45 000 € HT par année.

Durée : de 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 115/2010 du 19 juillet 2010

Service : Espace nautique Atlantis

Objet : Marché n° 10 030 Rénovation des faux plafonds à l'espace nautique Atlantis.

Prestataire : S.A.R.L. ANDRIEU Equipement.

Montant : 33 069,00 € HT (39 550,52 € TTC).

Décision du Président N° 116/2010 du 19 juillet 2010

Service : assainissement

Objet : Marché « Essais préalables à la réception des travaux neufs d'assainissement de la commune d'Arthès ».

Prestataire : société RESOLOGY.

Montant : 28 890,50 HT.

Décision du Président N° 117/2010 du 27 juillet 2010

Service : Centre de transfert des déchets ménagers

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 081 « création d'un centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi – Lot n° 8 : Equipements de transfert ».
Fourniture d'un ensemble de centrage long pour le poste situé entre les files E et F.

Prestataire : société S.A. LEGRAS INDUSTRIES

Montant : 254 470,00 € H.T. soit 304 346,12 € T.T.C.

Décision du Président N° 118/2010 du 30 juillet 2010

Service : Espaces aquatiques

Objet : Marché « Gardiennage et télésurveillance des sites de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ».

Prestataire : société ATS SECURITE

Montant : montant estimatif de 14 422.20€ HT.

Durée : de 12 mois, renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 119/2010 du 29 juillet 2010

Service : Equipements aquatiques

Objet : Marché « Fourniture de matériel de premiers secours pour les espaces aquatiques »

Prestataire : société SELAS PHARMACIE REVEILLON

Montant : 1 988.73 HT

Durée : de 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 120/2010 du 30 juillet 2010

Service : Médiathèque de Saint-Juéry

Objet : Décision de création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits de la Médiathèque de Saint-Juéry

Décision du Président N° 121/2010 du 4 août 2010

Service : Assainissement

Objet : Marché « Transport et valorisation agricole des boues et sous-produits issus des systèmes de traitement des eaux usées »

Prestataire : société LYONNAISE DES EAUX

Montant : montant minimum de 200 000 € HT sur la durée du marché

Durée : un an, renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 122/2010 du 4 août 2010

Service : Assainissement

Objet : Marché « Contrôle de travaux de terrassement et de réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales de la communauté d'agglomération de l'Albigeois – Lot 1 : Essais préalables à la réception des travaux de terrassement et de réseaux neufs »

Prestataire : groupement solidaire RESOLOGY/SAVAC.

Montant : montant estimatif annuel de 50 745.00 €HT.

Durée : un an, renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 123/2010 du 4 août 2010

Service : Assainissement

Objet : Marché « Contrôle de travaux de terrassement et de réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales de la communauté d'agglomération de l'Albigeois – Lot 2 : Contrôles préventifs des réseaux existants par passage caméra ».

Prestataire : groupement solidaire RESOLOGY/SAVAC.

Montant : montant estimatif annuel de 19 510.00 €HT.

Durée : un an, renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 124/2010 du 23 août 2010

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 10 009 « Acquisition de deux véhicules pour le service voirie de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ; Lot n° 2 : camionnette plateau poids lourds 6,5 tonnes (PTAC) tribenne avec gravillonneur »

Reprise d'activité de la S.A. GARONNE BOIS VERT (GBS) par la S.A.S. CAYLA.

Décision du Président N° 125/2010 du 23 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : convention de mise à disposition du local gardien – parking Jean Jaurès – Q Park

Prestataire : société Q Park

Montant : 598,00 € TTC / an.

Décision du Président N° 126/2010 du 23 août 2010

Objet : Marché « Fourniture de vêtements de corps pour les agents de la communauté d'agglomération de l'albigeois ».

Prestataire : société COLOMBIE CADET

Montant : montant annuel minimum de 1 000 € HT avec l'option 2 : logo sérigraphie 6 couleurs.

Durée : 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 127/2010 du 23 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : location fontaine eau fraîche - Calvel

Prestataire : société CALVEL DISTRIBUTION

Montant : 10,25 € HT par mois.

Décision du Président N° 128/2010 du 23 août 2010

Service : transports urbains

Objet : convention de dépôt - distributeur automatique de boissons

Prestataire : société CALVEL DISTRIBUTION.

Montant : recette fixées à 10% du chiffre d'affaires.

Décision du Président N° 129/2010 du 27 août 2010

Service : Centre Transfert des déchets

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 080 « création d'un centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi – Lot n° 7 : Electricité ».

Prestataire : société INEO Midi-Pyrénées

Montant : plus value de 13 517.35 € H.T. soit 16 166.75 € T.T.C. (8.40 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché) portant le nouveau montant du marché à la somme de 174 517.35 € H.T. soit 208 722.75 € T.T.C.

Décision du Président N° 130/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 1 « service 601 Cambon rabattement sur ligne régulière F »- JLC Tourisme

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : montant minimum de 20 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 131/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 2 « service 602 Castelnau de Lévis rabattement sur ligne régulière A1 » SARL COULOM

Prestataire : S.A.R.L. CARS COULOM

Montant : montant minimum de 70 000 € HT

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 132/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 3 « service 603 Puygouzon –rabattement ligne G»- JLC TOURISME

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : montant minimum de 70 000 € HT sur la durée totale du marché.

Décision du Président N° 133/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 4 « service 701 Canavières-rabattement ligne M»- - SARL COULOM

Prestataire : S.A.R.L. CARS COULOM

Montant : montant minimum de 30 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 134/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 5 « service 702 Rouffiac-centre ville Albi »- - SARL COULOM

Prestataire : S.A.R.L. CARS COULOM

Montant : montant minimum de 30 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 135/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 6 «service 703- Dénat, Labastide –centre ville Albi»- - SARL COULOM

Prestataire : S.A.R.L. CARS COULOM

Montant : montant minimum de 30 000 € HT

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 136/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 7 «service 704- Saliès –centre ville Albi»- - SARL COULOM

Prestataire : S.A.R.L. CARS COULOM

Montant : montant minimum de 20 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 137/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 8 « service Fréjairolles-centre ville d'Albi »- JLC TOURISME

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : montant minimum de 30 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 138/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 9 «service 801 : Arthès-rabattement ligne E»- JLC TOURISME

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : montant minimum de 20 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 139/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 10 «service 802 : Arthès- Collège de Saint-Juéry»- JLC TOURISME

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : montant minimum de 20 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 140/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 11 «service 803 : Cunac-collège de Saint-Juéry»- JLC TOURISME

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : un montant minimum de 60 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 141/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 12 «service 804 : Lescure- Collège de Saint-Juéry»- JLC TOURISME

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : montant minimum de 60 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 142/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 13 «service 805 : Cambon - Collège de Saint-Juéry»- JLC TOURISME

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : montant minimum de 60 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 143/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 14 «service 806 : Route de Millau – Cunac- Cambon - Collège de Saint-Juéry»- JLC TOURISME

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : montant minimum de 60 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 144/2010 du 30 août 2010

Service : Transports urbains

Objet : transports scolaires – lot 15 «service 807 : Les Avalats- Collège de Saint-Juéry»- JLC TOURISME

Prestataire : S.A.R.L. JLC TOURISME

Montant : montant minimum de 20 000 € HT sur la durée totale du marché.

Durée : 2 ans.

Décision du Président N° 145/2010 du 2 septembre 2010

Service : Direction Générale des Services

Objet : Mandat spécial

Journée d'échange organisée par le Président du CNFPT le 9 septembre 2010 à la Direction Régionale de Midi-Pyrénées du CNFPT à Toulouse.

Prestataire : Monsieur Christian CHAMAYOU pour la mission ci-dessus exposée.

Décision du Président N° 146/2010 du 7 septembre 2010

Objet : Marché « Travaux d'aménagement du parking Calvière sur la commune de Lescure » - Lot 4 : Mobilier urbain – espaces verts

Prestataire : groupement JARDINS TOULOUSAINS/ BASTIE dont JARDINS TOULOUSAINS

Montant : global et forfaitaire de 90 000,00 HT.

Décision du Président N° 147/2010 du 7 septembre 2010

Objet : Marché « Travaux d'aménagement du parking Calvière sur la commune de Lescure » - Lot 1 : terrassements, VRD, sols

Prestataire : société. CAUSSE ET BRUNET

Montant : global et forfaitaire de 119 281.60 HT.

Décision du Président N° 148/2010 du 7 septembre 2010

Objet : Marché « Travaux d'aménagement du parking Calvière sur la commune de Lescure » - Lot 2 : Maçonnerie

Prestataire : société. NADALIN

Montant : global et forfaitaire de 25 785.36 HT.

Décision du Président N° 149/2010 du 7 septembre 2010

Objet : Marché « Travaux d'aménagement du parking Calvière sur la commune de Lescure » - Lot 3 : Eclairage public

Prestataire : société CHAMAYOU

Montant : global et forfaitaire de 25 960.00 HT.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

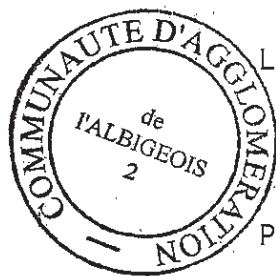
ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **Prend acte** de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 Septembre 2010

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

